



# ZIK EN FETE 2019

## REGLEMENT DE PARTICIPATION GRAINES DE ZIK EN FETE

### Objet:

- Le comité des fêtes de vieille chapelle organise le samedi 01 Juin 2019 sur la place de l'église de vieille chapelle, un concours pour chanteurs amateurs : «Graines de ZIK».
- La participation au concours implique l'acceptation entière du présent règlement.

### Article 1er :

- Une présélection de 12 candidats est faite par le comité des fêtes l'envoi de fichiers numériques, liens internet vers Youtube ou autre.... est donc nécessaire pour la présélection, cet envoi devra donc se faire pour le 04 Mai 2019 dernier délai, La présélection des candidats sera réalisée à la suite, les candidats sélectionnés pour le concours seront avertis par courriel.
- Ce concours est ouvert à tous les chanteurs et chanteuses amateurs solo ou en groupe de tous horizons musicaux à partir de 15 ans ne faisant pas du chant leur profession (Une autorisation des parents ou tuteurs légaux sera demandée pour les mineurs).
- Ce concours s'adresse aux chanteurs solistes ou groupe accompagnés de musiques préenregistrées uniquement,
- Le jour du concours, les parties musicales seront exclusivement mises sur clé USB ou CD.

### Article 2 :

- Les candidats seront notés par un jury de personnalités de vieille chapelle. Les 3 finalistes seront notés par le jury et le public, la note sera de 50% public et 50% jury.

### Article 3 :

- L'unique gagnant de ce concours se verra **offrir un enregistrement en studio.**
- Par souci d'équité, le gagnant ne pourra pas se représenter à ce concours l'année suivante.

### Article 4 :

- L'inscription est de 5€ (remboursée si vous n'êtes pas sélectionné)

### Article 5 :

- Inscription : Chaque postulant(e), après avoir pris connaissance de ce règlement et accepté les conditions sans aucunes restrictions, s'inscrit en remplissant le formulaire et l'attestation des parents ou tuteurs légaux pour les mineurs, en y joignant 2 maquettes de chansons en mp3 ou lien youtube ou autre support afin que le comité des fêtes puisse faire une présélection, le nombre de places étant limité (12 candidats).
- La date limite d'inscription est fixée au 04 Mai 2019

### Article 6 :

- A la suite de cette présélection, toutes les personnes inscrites seront informées par courrier électronique de leur participation ou non.
- Les candidats retenus sont priés de bloquer la date et de valider leur participation.

### Article 7 :

- En ce qui concerne l'habillement, une tenue correcte est exigée à chaque candidat par respect du public.
- Le comité des fêtes décline toute responsabilité en cas de perte, de détérioration ou de vol des tenues vestimentaires ou autre objets personnels.
- Le comité des fêtes ne fournit aucun service de coiffure ou de maquillage.

### Article 8 :

- Le jour de la manifestation, les candidats sont tenus d'arriver à 16h00, avec le support audio CD ou clé USB de leur choix (sachant que leur prestation dépend de la qualité sonore des enregistrements) pour faire les réglages techniques nécessaires au bon déroulement de la soirée.

#### **Chaque artiste devra indiquer :**

- Sur la pochette du CD, son Nom, les numéros des deux plages choisies, avec rappel du titre, et de l'ordre de passage et une 3eme chanson si rappel du public.
- Sur clé USB les plages seront numérotées par ordre de passage, suivi du titre et de votre nom et prénom et une 3eme chanson si rappel du public,

#### exemple :

- 1-Titre du premier morceau - votre nom et prénom.mp3
- 2-Titre du second morceau - votre nom et prénom.mp3

- Vous êtes priés, en fin de soirée, de récupérer votre support audio auprès de la sonorisation (Aucun renvoi postal ne sera fait, récupération possible en mairie aux heures d'ouvertures).

### Article 9 :

- Vous disposerez d'un accès aux loges.
- Nous offrons à chaque candidat un ticket repas et une boisson.
- Les autres consommations reste à votre charge.

**Article 10 :**

- Les photos prises à l'occasion de graine de ZIK EN FETES sont la propriété exclusive du comité des fêtes, qui se réserve le droit de les publier sans restriction.
- Les participants reconnaissent et acceptent la communication, la diffusion et la publication de leur image.

**Déroulement :**

La soirée se déroulera en 2 étapes :

Un 1<sup>er</sup> passage où tous les candidats chanteront une chanson qui permettra au jury du comité des fêtes de sélectionner les 3 finalistes. Ces 3 prétendants devront alors interpréter une deuxième chanson et c'est à l'issue de leur prestation que le vainqueur sera proclamé par le jury à 50 % et le public à 50%.

**En aucun cas la décision du jury ne pourra être remise en cause et aucune réclamation ne sera retenue.**

Pour tous renseignements techniques ou autres, contacter-le : 06 40 29 63 96  
Ou : [contact@cof-vieille-chapelle.fr](mailto:contact@cof-vieille-chapelle.fr)

## FICHE D'INSCRIPTION AU CONCOURS

### « GRAINE DE ZIK EN FETES »

Du 1 Juin 2019

Tous les champs sont obligatoires.

Toute inscription entraîne l'entière acceptation du règlement sans aucune restriction.

**Inscription au plus tard le 04/05/2019**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

N°de voie : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Votre adresse mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature du candidat :

**Faire parvenir vos fichiers numériques ou liens internet ainsi que le formulaire d'inscription à :**

**contact@cof-vieille-chapelle.fr**

OU à

**Mr Bellina Bruno 317,rue de la Croix – 62 136 Vieille Chapelle**

**Tel : 06 40 29 63 96**

Z

I

K

E

N

F

E

T

E

G

R

A

I

N

E

S

D

E

Z

I

K